

**COMPTE-RENDU DU COMITE DE BASSIN SEVRES ET ATLANTIQUE**  
**DU 30 MAI 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le trente mai, le Comité de Bassin Sèvres Atlantique du Syndicat Mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités s'est réuni en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Bertrand AYRAL

**Convocation faite le 22 mai 2024**

**Présents titulaires (3) :**

- Monsieur AYRAL Bertrand pour la Communauté d'agglomération de La Rochelle
- Monsieur BODIN Jérôme pour la Communauté de Communes d'Aunis Atlantique
- Madame MEODE Line pour la Communauté d'agglomération de La Rochelle

**Excusés (6) :**

- Monsieur Jacky EMON pour la Région Nouvelle-Aquitaine
- Monsieur GRELLIER Dany pour la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais
- Monsieur LECOINTE Alain pour la Communauté d'agglomération du Niortais
- Monsieur LEJEUNE Etienne pour la Région Nouvelle-Aquitaine
- Monsieur PORTRON Didier pour la Communauté d'agglomération Rochefort Océan
- Monsieur SIX Dominique pour la Communauté d'agglomération du Niortais

---

## **1. HUBS DE MOBILITE – AVIS 2024\_002**

M. Aurélien Evrard présente l'objet de l'étude hubs et sa méthodologie (CF Présentation)

- Mme Martin interroge le calendrier à venir sur cette étude ? M Evrard précise qu'après validation de la liste, NAM va solliciter les territoires d'ici l'été pour organiser des ateliers à l'automne afin d'entamer le travail de priorisation en lien avec les besoins des territoires. Le calendrier est présenté.
- Mme Gaulon demande s'il est encore temps de faire évoluer la liste ? Mme Le Moullac précise que l'objet du jour était l'arrêt de cette liste, et propose de revenir vers les territoires qui en font la demande à la suite de la réunion pour ajuster si besoin territorial.
- Mme Cala demande comment a été arrêtée la liste ? Et quel avenir pour les autres hubs ? M. Evrard précise que la liste a été définie avec les membres de NAM et la mission intermodale de la région Nouvelle-Aquitaine. Pour les autres hubs, la méthodologie permettra aux collectivités de se servir de l'outil pour travailler les hubs non intégrés dans l'étude initialement pour y travailler une politique d'offre et de service à l'avenir.
- Mme Gaulon relève l'absence de la gare de la crèche qui a un rôle important en termes de bassin d'emplois.
- M. Forthin précise que le territoire de Niort a travaillé une armature territoriale dans le cadre de ses documents de planifications, qui comprennent également une hiérarchisation des services de mobilités : la proposition hub doit s'articuler avec les documents de planifications stratégique locaux.

➔ **Avis favorable sur la typologie des hubs et la politique de services. La liste des hubs pour la suite de l'étude est validée sous réserve de mise à jour sur la base des retours en séance (Cf. Liste mise à jour en annexe)**

Suite aux échanges, les hubs RD.108 et Simone Veil (La Rochelle), La Crèche (CC Haut Val de Sèvre), Beauvoir-sur-Niort, Echiré, Maisons rouges, Mauzé, Niort et Prahecq (CA de Niort) ont été ajoutés. Bessines, Darwin, Magné et Prin-Deyrançon ont été enlevés.

Ci-dessous, la liste mise à jour suite au Comité de Bassin :

fonction	libelle	EPCI
Hub routier	Argentonnay	CA du Bocage Bressuirais
Hub gare	Beauvoir-sur-Niort	CA du Niortais
Hub routier	Brèche	CA du Niortais
Hub gare	Bressuire	CA du Bocage Bressuirais
Hub gare	Cerizay	CA du Bocage Bressuirais
Hub gare	Châtelailon	CA de la Rochelle
Hub routier	Echiré	CA du Niortais
Hub routier	Ferrières - Juillerie	CC Aunis Atlantique
Hub routier	Gare SNCF Marans	CC Aunis Atlantique
Hub routier	Gréffières	CA de la Rochelle
Hub gare	La Crèche	CC Haut Val de Sèvre
Hub routier	La Rochelle Belvédère	CA de la Rochelle
Hub gare	La Rochelle-Ville	CA de la Rochelle
Hub routier	Maisons Rouges	CA du Niortais
Hub routier	Mauléon	CA du Bocage Bressuirais
Hub gare	Mauzé	CA du Niortais
Hub routier	Melle	CC Mellois-en-Poitou
Hub routier	Moncoutant	CA du Bocage Bressuirais
Hub gare	Niort	CA du Niortais
Hub routier	Nueil-Les-Aubiers	CA du Bocage Bressuirais
Hub gare	Pamproux	CC Haut Val de Sèvre
Hub routier	Parthenay	CC de Parthenay-Gâtine
Hub routier	Pied de Fond	CA du Niortais
Hub routier	Prahecq	CA du Niortais
Hub gare	Rochefort	CA Rochefort Océan
Hub routier	Roy-Bry	CA Rochefort Océan
Hub gare	St-Laurent-de-la-Prée	CA Rochefort Océan
Hub gare	St-Maixent-l'Ecole	CC Haut Val de Sèvre
Hub gare	Surgères	CC Aunis Sud
Hub gare	Tonnay-Charente	CA Rochefort Océan
Hub routier	Usseau	CA de la Rochelle
Hub routier	Simone Veil	CA de la Rochelle
Hub routier	RD.108	CA de la Rochelle

**Les membres du comité de bassin valident, à l'unanimité, l'avis 2024\_002 proposé en séance sur la base de la liste mise à jour ci-dessus.**

Voyage d'études hubs proposé en novembre 2024 (Cf. Présentation)

➔ **Demande de retour sur la participation avant le 10 juillet.**

## **2. COVOIT MODALIS**

NAM présente la typologie des covoiturage, deux sont déployées sur les territoires (Cf Présentation):

- Mme Luneau précise que le territoire de Bressuire prévoit le déploiement de 3 lignes en 2024-2025, mené hors étude NAM. M. Garnier répond que le choix fait de l'opérateur ECOV facilitera l'intégration dans la solution Modalis. Concernant la gestion des incitatifs par NAM, la demande est prise en compte suite aux ateliers technique. Les modalités de mise en œuvre (techniques et administratives) sont à étudier.
- Mme Cala pose la question de la synergie avec les lignes ferroviaires, notamment sur Mauzé-Le-Migno. NAM répond que cela a bien été pris en compte dans la définition des corridors, notamment dans la définition des arrêts, en complémentarité avec le ferroviaire mais aussi les cars express.

Présentation est faite du marché « centrale d'achat » en cours de rédaction sur l'animation et l'équipement en panneaux. Le marché doit être attribué à la fin de l'année

- Mme Le Moullac propose de prendre contact avec l'agglomération de Grenoble qui utilise déjà ce fonctionnement pour partager un Rex avec les territoires du comité de bassin.
- Mme Chassagnoux demande à NAM un calendrier précis des futurs déploiements de nouvelles fonctionnalités de covoit Modalis. Le paiement est en cours de déploiement, une information sera faite aux membres dès que la fonctionnalité sera disponible.
- Mme Martin fait un rex de l'expérimentation sur le territoire de Rochefort. L'essentiel des trajets sont restés intra territoriaux. Souhait d'avoir un renforcement de la communication/ d'animation de covoit modalis. NAM rappelle la démarche de lancement de la plateforme sans communication, en s'appuyant sur l'animation des territoires. Une grande campagne de communication, via Fond Vert, est prévue à la rentrée. Le plan de communication sera partagé au début de l'été
- Mme Santini souligne la nécessité de se mettre d'accord sur les périmètres et la temporalité de cette communication afin de ne pas faire doublon avec les solutions déjà en place sur le territoire.

Les bugs constatés en séance sur la recherche de trajets en covoiturage ont été résolus suite au Comité de Bassin.

### **3. CAR EXPRESS**

NAM présente le lancement pour la rentrée 2024, un copil dédié est à venir.

- Mme Chassagnoux demande l'intégration tarifaire pour la future ligne de car express. Mme Chassagnoux interroge également les principes de compensations régionaux qui auraient évolué.
  - La Région a souhaité harmoniser les principes de compensations à l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine, le Président de Région a arbitré en faveur d'une prise en charge des territoires aux coûts d'exploitations dans le cadre d'une intégration tarifaire.
  - La Région invite à une réflexion partenariale pour l'intégration tarifaire car express après évaluation de la fréquentation.
- ➔ **Une rencontre dédiée est demandée par les territoires sur le sujet**

### **4. ADHESION CDC DU THOUARSAIS – AVIS 2024\_001**

M. Ayral sollicite le comité de bassin au sujet de la demande d'adhésion de la CDC du Thouarsais à NAM.

- ➔ **Les membres du comité de bassin valident, à l'unanimité, l'avis 2024\_001**